



FR

AL-ALAC-ST-1114-02-00-FR  
TEXTE ORIGINAL : Anglais  
DATE : 19 novembre 2014  
STATUT : version finale

## COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

### Déclaration de l'ALAC sur la révision des engagements d'intérêt public de l'ALAC - Suivi

#### Introduction

Evan Leibovitch, membre de l'organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord (NARALO), a élaboré une version préliminaire initiale de cette déclaration, après avoir discuté la question au sein d'At-Large et sur les listes de diffusion. Cette déclaration est un suivi de la [déclaration de l'ALAC sur les engagements d'intérêt public](#), qui est actuellement en cours de révision par le comité du programme des nouveaux gTLD du Conseil d'administration (NGPC).

Le 13 novembre 2014 cette déclaration a été publiée sur l'[espace de travail At-Large sur la révision des engagements d'intérêt public de l'ALAC - Suivi](#).

En raison de l'urgence de l'ALAC pour renforcer sa position sur les engagements d'intérêt public, Alan Greenberg, président de l'ALAC, a demandé au personnel d'ouvrir un vote de ratification de l'ALAC sur la déclaration proposée du 13 au 18 novembre 2014.

Le 19 novembre 2014, suite au vote en ligne, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions. Les résultats peuvent être consultés à l'adresse : <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=4391Db3vu5YFdydTn8yATdDN>

## **Déclaration de l'ALAC sur la révision des engagements d'intérêt public de l'ALAC - Suivi**

Le groupe de travail des nouveaux gTLD du comité consultatif At-Large de l'ICANN (NGWG) a subi un long processus de révision lié à des préoccupations de la communauté sur l'utilisation des engagements d'intérêt public (PIC) dans les nouveaux gTLD.

Parmi les principales préoccupations, il faut signaler le manque de contrôle public, le caractère temporaire et arbitraire des PIC « optionnels », et un processus d'application incertain et contradictoire ayant créé des obstacles importants pour le signalement des manquements.

À ces fins, le NGWG s'est engagé dans un long processus de consultation avec la communauté, qui comprenait un processus formel de consultation publique (PCP). Les résultats de ce processus de consultation publique, ainsi que d'autres, ont été examinés par le NGWG lors de la 51e réunion de l'ICANN.

L'analyse de la révision jusqu'à ce jour, associée à des discussions supplémentaires tenues au cours de la 51e réunion de l'ICANN, ont été comme suit :

- en dehors de l'industrie des domaines elle-même, il n'y a absolument pas de soutien pour les mécanismes des PIC sous leur forme actuelle ;
- le principal moyen de défense des mécanismes des engagements d'intérêt public, au sein de l'industrie des domaines, ne découle pas de la satisfaction avec le régime des PIC lui-même, mais plutôt du fait que le processus est trop avancé pour le changer ;
- les mesures de protection renforcées annoncées par le Président-directeur général de l'ICANN, Fadi Chehadé, au début de la 51e réunion de l'ICANN ne traitent pas les déficiences des PIC, mais ont seulement indiqué les ressources humaines supplémentaires pour contrôler les mécanismes (insuffisants) ;
- presque toutes les unités constitutives de l'ICANN impliquées avec les utilisateurs finaux et les titulaires de noms de domaine - les gouvernements, les entreprises et la société civile - ont partagé les préoccupations de l'ALAC à cet égard. Ce soutien a pris différentes formes et à divers degrés, depuis des déclarations répétées du GAC (Comité consultatif gouvernemental) jusqu'aux lettres de préoccupation soumises au processus de commentaires du public et de nombreux commentaires de soutien privés ;
- les manifestations de certains membres du Conseil de l'ICANN disant que le GAC a fait preuve d'indifférence sur la question, exprimées lors de la réunion de l'ALAC avec le Conseil d'administration tenue pendant la 50e réunion de l'ICANN, ont été explicitement contredites par le communiqué du GAC émis lors de cette réunion (et encore une fois lors de la 51e réunion de l'ICANN) ;
- dans la communauté At-Large, le problème du délai - pourquoi revoir la question maintenant ? - découle d'une réponse disant que la nécessité de mesures correctives est complètement due à l'absence d'une consultation préalable. Nous ne sommes pas au courant des commentaires des multiples parties prenantes - ni de la contribution de la communauté non plus - ayant été demandés lors de la création des PIC. Nous rejetons l'idée que puisque la seule remédiation disponible est la remédiation après les faits, elle est hors du contrôle de la communauté de l'ICANN ; aucune occasion n'a été offerte pour la remédiation pendant qu'ils sont en cours ;
- l'ALAC et d'autres ont critiqué le mécanisme des PIC à partir du moment de leur lancement, mais la

critique a généralement été ignorée. Seule l'action radicale de l'avis formel de l'ALAC, appelant à un gel, a attiré l'attention ;

- comment l'ICANN fait face aux questions publiques telles que les PIC est un facteur important de sa capacité (ou de son incapacité) de générer la confiance du public ;
- toutefois, au cours du processus de consultation du groupe de travail, nous avons constaté qu'alors qu'il y a un mécontentement généralisé avec les PIC comme un moyen de protéger l'intérêt public, le soutien aux conseils consultatifs en matière de politiques (PAB) est un remède beaucoup moins répandu. De nombreuses préoccupations ont été exprimées au sujet du coût potentiel des PAB, le manque de participation des registres, et l'application. Ainsi, l'idée du NGWG d'aller de l'avant, peut aider à rendre les PIC plus robustes, permanents, accessibles et plus faciles à appliquer, plutôt que de faire avancer les PAB comme une alternative.

Suite à l'analyse ci-dessus, la NGWG a préparé une déclaration qui a été approuvée à l'unanimité par l'ALAC et lue lors du Forum public de la 51e réunion de l'ICANN, appelant à un gel sur les gTLD les plus sensibles (tels que définis par le GAC) en attendant une révision des méthodes pour instiller la confiance du public dans ces TLD particulièrement sensibles à la confiance.